

le don de
titres cotés
en Bourse
une des façons les
plus avantageuses
de donner.



RÉDUISEZ VOS COTISATIONS
D'IMPÔT TOUT EN MAXIMISANT
VOS DONNS.

LE DON DE TITRES COTÉS EN
BOURSE, UNE FAÇON SIMPLE
ET ACCESSIBLE DE DONNER.

514 343-6020

**UN AVANTAGE FISCAL IMPORTANT A ÉTÉ ACCORDÉ EN
2006 POUR LES DONNS DE TITRES COTÉS EN BOURSE
(ACTIONS, OBLIGATIONS, INSTRUMENTS FINANCIERS À
TERME, ETC.).**

Lorsqu'un contribuable fait un don de titres, il est réputé avoir disposé du bien à sa juste valeur marchande, ce qui peut entraîner soit une perte, soit un gain en capital taxable. S'il donne ces titres à un organisme de charité reconnu comme l'Université de Montréal, **le gain en capital des titres est maintenant complètement exempt d'impôt.**

De plus, avec la privatisation de certaines entreprises, beaucoup de contribuables devront vendre des titres, ce qui pourrait augmenter leurs gains en capital imposables. Utiliser les titres de ces entreprises pour faire un don, voilà une manière de donner tout en profitant d'avantages fiscaux.

EXEMPLE : Un contribuable du Québec envisage un don à l'Université de Montréal. Après avoir étudié la comparaison ci-dessous, il réalise que le don direct des titres est nettement avantageux. Ce faisant, en plus de l'impact du reçu pour don qu'il reçoit pour l'année en cours, il élimine l'impôt reporté sur le gain de capital des titres appréciés autrement payable à la vente des titres ou à son décès.

	VENTE DES TITRES ET DON EN ESPÈCES	DON DES TITRES
Vente des actions (ou don)	10 000 \$	10 000 \$
Valeur fiscale ou coût moyen	2 500 \$	2 500 \$
Gain en capital	7 500 \$	7 500 \$
Partie du gain imposable :		
(7 500 \$ x 50 %)	3 750 \$	0 \$
(7 500 \$ x 0 %)		
Montant du crédit pour don (48,2 %)	4 820 \$	4 820 \$
Impôt :		
(3 750 \$ x 48,2 %)	1 807 \$	0 \$
(0 \$ x 48,2 %)		
Valeur de l'épargne fiscale (ou total des économies)	3 013 \$	4 820 \$
Coût net du don	6 987 \$	5 180 \$

**Avantage fiscal à procéder par don direct de titres plutôt
que de vendre les titres et donner le produit de la vente 1 807 \$**

Un reçu pour don équivalant à la juste valeur marchande des titres au moment du transfert est remis au donateur. Dans l'exemple ci-dessus, on fait l'hypothèse que les revenus imposables sont assez élevés pour prendre avantage de la déduction pour un tel don.

**ENVISAGER UN DON DE TITRES EST AVANTAGEUX DANS UNE
PLANIFICATION FINANCIÈRE, FISCALE ET SUCCESSORALE.**

Pour en savoir plus, composez le **514 343-6020** ou communiquez avec un de nos professionnels du Bureau du développement et des relations avec les diplômés en consultant la section Pour nous joindre de notre site : www.bdrd.umontreal.ca.